



Conseil de l'Ecole de la FGSE
2015-2016
jeudi 25 février
Résumé du procès-verbal de la séance N°19

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de la séance du Conseil de l'Ecole du 3 décembre 2015
3. Communications
4. Préavis sur le plan d'études du MSc en biogéosciences (et plan à temps partiel)
5. Préavis sur le plan d'études et le règlement du MSc en géographie et préavis sur le plan d'études du programme à 30 crédits ECTS de niveau maîtrise universitaire
6. Préavis sur le plan d'études et le règlement du MSc en géologie (et plan à temps partiel)
7. Préavis sur le plan d'études et le règlement du MA en études du tourisme
8. Modification du Mémento sur l'organisation et le déroulement des examens
9. Discussion sur la mise en ligne des résumés des PV du Conseil
10. Divers

3. Communications

1) Journée de l'enseignement

La journée de l'enseignement a eu lieu le 29 janvier 2016 et s'est articulée autour de trois thèmes :

- 1) Présentation et ateliers sur la formation continue (en présence de la Fondation pour la formation continue UNIL-EPFL) : le soutien à des projets de formation continue est une des priorités du Décanat, à condition qu'il y ait une demande de la part des enseignants. Les discussions ont montré que de nombreux projets de formation continue existent en FGSE (souvent sans rattachement à la FCUE) et que les enseignants manifestent un intérêt réel pour ce type de formation. Ce constat est positif et contredit le programme de la FCUE qui laisserait à penser que la FGSE s'investit peu dans la formation continue. Le Décanat est disposé à soutenir les projets des enseignants (aide financière au démarrage ou inscription dans le cahier des charges). Pour ne pas faire concurrence aux organismes privés, la loi interdit aux facultés de soutenir financièrement l'intégralité d'un programme.
- 2) Présentation de trois projets du fonds d'innovation pédagogique (FIP).
- 3) Discussion ouverte sur la communication entre l'Ecole et les enseignants (voir point 9 de l'ordre du jour).

2) Cahier des charges

Le Bureau de l'Ecole a demandé aux enseignants de remplir leur cahier des charges actualisé dans le but de mieux répartir l'attribution des nouveaux cours.

3) Session d'examens

La session s'est déroulée sans accroc. Le nombre d'échecs définitifs est stable en comparaison des autres années. Malgré des modules plus petits, donc plus faciles à échouer, la réforme du BSc en géosciences et environnement ne semble pas avoir d'effets néfastes sur les résultats.

4) Reprise des cours

L'année dernière, une relative défection des étudiants préinscrits en géographie vers les sciences de l'environnement a été constatée. Cette tendance semble se confirmer cette année. La situation sera analysée à l'échéance de la période d'inscriptions.

5) Journée des masters, jeudi 10 mars

Les cursus de master de la FGSE seront présentés dans trois séances : une pour les masters orientés sciences humaines et sociales ; une deuxième pour les masters orientés sciences naturelles ; la troisième pour le MA en études du tourisme.



6) Avancée des règlements et plans d'études, présentation du tableau

La mise à jour du règlement du doctorat a pris du retard. Le nouveau règlement sera vraisemblablement validé pour la rentrée de février 2017.

4. Préavis sur le plan d'études du MSc en biogéosciences (et plan à temps partiel)

Le comité scientifique a décidé de ne pas inclure les objectifs NQF (National Qualifications Framework) dans le règlement mais sur le site web du master. Il n'est donc pas nécessaire de modifier le règlement.

Peu de changements sont constatés pour le plan d'études 2016 en raison de la refonte importante apportée à la version 2015. Les modifications sont d'ordre cosmétique.

Le plan d'études et le plan à temps partiel sont préavisés favorablement.

5. Préavis sur le plan d'études et le règlement du MSc en géographie et préavis sur le plan d'études du programme à 30 crédits ECTS de niveau maîtrise universitaire

a) Modification du règlement

Les principales modifications sont consécutives à la modification du Règlement général des études (ajout des objectifs NQF communs aux quatre spécialisations ; changement du titre de la spécialisation « Etudes du développement » pour « Développement et environnement » ; ajout de la structure du cursus ; précision de l'échelle des notes ; précision qu'en cas d'échec à un module, les notes obtenues en seconde tentative sont conservées).

La demande de changement d'intitulé de l'actuelle spécialisation « Etudes du développement » se justifie par le fait qu'elle n'aborde pas la totalité du champ pluridisciplinaire des études du développement mais uniquement quelques grandes lignes. Par ailleurs, la relation entre l'environnement et le développement est un des points forts de cette formation. Ce nouvel intitulé se distingue mieux des formations offertes par l'Institut des hautes études internationales et du développement à Genève (IHEID). C'est aussi autour du domaine de l'environnement que se réunissent les principaux professeurs de l'orientation.

Le règlement est préavisé favorablement.

b) Modification du plan d'études

Il n'y a pas de grands changements annoncés cette année pour cette édition. Le module commun est inchangé. Les objectifs NQF propres à chaque spécialisation ont été intégrés dans le plan d'études. Chaque spécialisation propose un module à choix où l'étudiant a la possibilité d'y inscrire et valider un stage à hauteur de 10 crédits ECTS au maximum (d'entente avec le coordinateur).

Changements apportés dans les filières

La spécialisation « Urbanisme durable et aménagement des territoires » ne subit pas de changements significatifs. Un nouveau cours sur les aires protégées est ajouté dans la spécialisation « Géomorphologie et aménagement des régions de montagne ». Mis à part le changement d'intitulé, aucune modification conséquente n'est à signaler pour « Etudes du développement ». Enfin, un cours donné par la Faculté des HEC est remplacé par un autre de la même faculté qui convient mieux pour la spécialisation « Analyse spatiale et systèmes complexes ».

Le plan d'études est préavisé favorablement.

c) Plan d'études à 30 ECTS pour les étudiants externes

Les modifications du plan d'études à 120 crédits ont été reportées dans le plan à 30 ECTS ; aucune autre modification n'est proposée.

Le plan d'études est préavisé favorablement.

6. Préavis sur le plan d'études et le règlement du MSc en géologie (et plan à temps partiel)

a) Modification du règlement

Les objectifs NQF ont été ajoutés. L'ajout d'un cours obligatoire en géophysique est répercuté dans le règlement s'agissant du nombre de modules. D'autres modifications sont d'ordre terminologique (remplacement de « bloc » par « partie » et de « défense » par « soutenance »).

Le règlement modifié est préavisé favorablement.

b) Modification du plan d'études

Les principales modifications sont consécutives à la restructuration des cours en géophysique. Un nouveau cours « Imperial Barrier Award » organisé par l'American Association of Petroleum Geologists sera offert en crédits libres. Le module « Analyse spatiale appliquée à la géologie et au risque » est proposé dans plusieurs

orientations et le camp « Méthodes d'acquisitions des données de terrain » est supprimé.

Le plan d'études modifié est préavisé favorablement.

La version à temps partiel du plan d'études est présentée dans un document distinct car ce régime n'est pas offert aux étudiants de l'UNIGE (la même raison vaut pour le plan d'études du MSc en biogéosciences).

Le plan d'études à temps partiel modifié est préavisé favorablement.

7. Préavis sur le plan d'études et le règlement du MA en études du tourisme

a) Modification du règlement

Les modifications sont consécutives aux changements apportés au plan d'études, qui prévoit dans sa nouvelle édition des enseignements à choix. La terminologie est adaptée au RGE. La structure du cursus est mentionnée et l'échelle des notes indiquée. Enfin, il est précisé que les notes obtenues en seconde tentative sont conservées.

Le règlement modifié est préavisé favorablement.

b) Modification du plan d'études

Le cursus a été totalement refondu. Les objectifs du nouveau cursus visent à diminuer le nombre important de chargés de cours, à intégrer le nouveau professeur du cursus, David Picard et à mieux intégrer le cursus à l'UNIL en profitant de l'offre de cours existante, notamment en GSE et en SSP.

Les nouveaux enseignements sont regroupés en six modules plus le mémoire (« Cultures de mobilité et du voyage » ; « Politique et économie du tourisme » ; « Espaces touristiques : urbanité, économie territoriale, marketing » ; « Enjeux contemporains du tourisme » ; « Méthodes et techniques de la recherche » ; « Enseignements à choix » (avec des orientations possibles). Le nombre de charges de cours a fortement diminué, ce qui est très satisfaisant. Les charges restantes sont justifiées car elles relèvent de domaines pour lesquels les enseignants du master n'ont pas l'expertise requise (économie et marketing). Sur recommandation du Conseil de l'Ecole, le Comité scientifique du master a retiré la liste des enseignements à choix du plan d'études. Cette dernière sera disponible sur le site web du cursus.

Le plan d'études modifié est préavisé favorablement avec félicitations au Comité scientifique.

8. Modification du Mémento sur l'organisation et le déroulement des examens

Suite à la validation par la Direction du règlement du BSc en géosciences et environnement, le mémento a été complété en conséquence s'agissant de la possibilité offerte à l'enseignant de modifier la modalité d'évaluation à la session de rattrapage d'un enseignement évalué au moyen d'un contrôle continu ou d'une pratique pendant le semestre. Le point C concernant la double évaluation a été assoupli pour laisser plus de latitude à l'enseignant.

Le mémento est préavisé favorablement.

9. Discussion sur la mise en ligne des résumés des PV du Conseil

Lors de la Journée de l'enseignement, les enseignants ont fait part de leur souhait que l'information entre l'Ecole et leur corps soit améliorée. Pour répondre à cette attente, les résumés des procès-verbaux des séances du Conseil de l'Ecole seront publiés sur le site web de la FGSE.

10. Divers

Procédure de préinscription des étudiants au travail de Bachelor.

Une nouvelle procédure sera mise en place dès la rentrée 2016. Les étudiants devront faire part du choix de l'enseignant pressenti pour les encadrer à mi-novembre via Moodle, ce qui permettra d'identifier plus rapidement les enseignants qui seraient surchargés par un nombre important de travaux de Bachelor et ainsi leur permettre de rediriger l'étudiant vers un collègue. L'Ecole est consciente de la charge importante de travail que représente le suivi des étudiants pour certains professeurs cette année (2016). Il s'agit d'une année de transition.

La prochaine séance est agendée au jeudi 7 avril à 16h15.